

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2013/01/18/2013200661/justel>

Dossier numéro : 2013-01-18/08

Titre

18 JANVIER 2013. - Arrêté du Gouvernement flamand de modalité d'exécution de la banque de données de mandats, visée aux articles 74bis et 274, § 5, du décret communal, à l'article 72bis du Décret provincial du 9 décembre 2005 et à l'article 73/1 du Décret du 19 décembre 2008 relatif à l'organisation des centres publics d'aide sociale

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 16-01-2019 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 08-02-2013 page : 6672

Entrée en vigueur : 01-01-2013

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AGF 2018-11-30/18, art. 7, 003; En vigueur : 01-01-2019>